



Gel de l'annee 2012 l'assurance de mon voisin me demande de payer

Par **shang**, le **21/03/2013** à **18:34**

bonjour,
je suis etudiante ,en fevrier 2012 en periode de grand froid les canalisations de mon appartement ont gelées,et tout a explose ,j'ai contactée mon assurance ainsi que le proprietaire ...un expert est venu constate les degats ,est revenu à ma charge la reparation de la chaudiere ,cela a ete fait...a savoir que l'immeuble que j'habitai appartient au proprietaire et que seul 2 appartements etaient occupes,et que le gele a atteint tous les appartements meme ceux qui etaient innocupes ...Au mois de mars 2013 je reçois un courrier de l'assurance de mon voisin du dessous me demandant de rembourser la somme de 9000euros pour les degats....Comment faire pour donner une telle somme!!!quelle demarche dois-je entreprendre ?quel recours ai-je droit, **merci**

Par **chaber**, le **21/03/2013** à **18:50**

bonjour

vous faites une déclaration à votre assureur en joignant la lettre de l'assureur du voisin (vous en gardez copie bien entendu)

s'agit-il d'un nouveau sinistre?